



Christine Clerc

« ADIEU,
LA FRANCE ! »

Pourquoi de Gaulle est parti

« Adieu, la France ! »

De la même auteure

- Le Bonheur d'être français*, Grasset, 1982, Prix Albert-Londres.
- Dimanche 16 mars, 20 heures*, Belfond, 1985.
- L'Arpeggione*, roman, Flammarion, 1987.
- Chronique d'un septennat*, Stock, 1988.
- La Guerre de Mitterrand*, avec Josette Alia, Olivier Orban, 1991.
- Les Amants de Maastricht*, Robert Laffont, 1992.
- Rendez-vous politiques*, L'Archipel, 1993.
- Jacques, Édouard, Charles, Philippe et les autres*, Albin Michel, 1994.
- Cent jours à l'hôpital*, Plon, 1994.
- Journal intime de Jacques Chirac*, 4 volumes, Albin Michel, 1995-1998.
- Bérénice*, roman, Grasset, 2000.
- Les De Gaulle, une famille française*, NiL, 2000.
- Lettre à un petit garçon*, Plon, 2002.
- Tigres et tigresses. Histoire intime des couples présidentiels*, Plon, 2006.
- De Gaulle-Malraux, une histoire d'amour*, NiL, 2008.
- Carnets intimes de Nicolas Sarkozy*, NiL, 2008.
- Le Pape, la Femme et l'Éléphant*, Flammarion, 2011.
- 50 couples d'exception*, avec Blanche de Richemont, Les Éditions du Palais, 2013.
- « *Tout est fichu !* » *Les coups de blues du Général*, Albin Michel, 2014.
- Le Tombeur du Général*, Allary éditions, 2016.
- Victor Hugo amoureux*, Éditions Rabelais, 2016.
- J'ai vu cinq présidents faire naufrage*, Robert Laffont, 2017.

Christine Clerc

« Adieu, la France ! »
Pourquoi de Gaulle est parti

ISBN : 979-10-329-0623-1

Dépôt légal : 2019, avril

© Éditions de l'Observatoire/Humensis, 2019
170 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

*À Emmanuel Macron,
« Mout a appris qui bien connut ahan¹. »*

« Et maintenant mon Général, je m'en vais vous dire quelque chose qui vous déplaira sans doute beaucoup :

Je vous soupçonne d'avoir délibérément orchestré la bataille du référendum en vue de la perdre. »

Romain Gary,
Ode à l'homme qui fut la France,
Calmann-Lévy, 1997.

« Le général de Gaulle n'a pas été battu par le referendum, c'est ridicule ! Il ne tenait qu'à lui de ne pas faire ce referendum, voyons ! [...] Il pouvait très bien dire qu'il ne pouvait mettre en jeu le destin de la France sur un problème aussi technique que les régions... Il a voulu mettre les régions en cause parce qu'il a voulu être battu ! Il a cherché – comment appellerons-nous ça ? – l'ingratitude. »

André Malraux,
entretien au *New York Times*,
reproduit par *L'Express* du 13 août 1972.

Avant-propos

Pourquoi, mais pourquoi donc, le général de Gaulle a-t-il obstinément voulu proposer au pays le référendum sur la régionalisation et la réforme du Sénat qui allait provoquer, le 28 avril 1969, trois ans avant le terme de son mandat présidentiel, son départ ?

Erreur de jugement ? Excès d'orgueil ? Fatigue ? Ou suicide politique ?

Après avoir tenté de comprendre et de raconter les « déprimes » de l'homme du 18 Juin¹, je n'ai cessé de me poser cette question.

Car enfin ! Était-il utile, neuf mois après le triomphe électoral de juin 1968, de solliciter à nouveau les électeurs, qu'il savait versatiles ? Tout n'allait-il pas mieux, entre les Français et lui, une fois surmontée la crise de mai 1968 ?

Un chômage inexistant, une croissance de rêve

Le 29 mai 1968, le chef de l'État a réussi, par un de ces coups de théâtre dont il est depuis vingt-huit ans le metteur en scène et l'acteur devant le pays étonné, à retourner la situation en sa faveur en disparaissant

durant quelques heures pour aller voir les chefs de l'armée française en Allemagne, à Baden-Baden. Un mois plus tard, au second tour des législatives, les Français, dont beaucoup scandaient au printemps « De Gaulle, c'est fini ! Dix ans, ça suffit ! », lui ont donné une majorité « introuvable » de 354 députés. Après six ans et trois mois de bons et loyaux services, le Premier ministre, Georges Pompidou, qui s'était imposé au premier plan pendant la crise, s'est vu proposer de se mettre « en réserve de la République ». Le président de la République a nommé pour le remplacer à Matignon son ministre des Affaires étrangères, certes dépourvu de charisme mais « à sa main » : Maurice Couve de Murville.

La situation du pays reste difficile : il faut éponger les déficits creusés par les grèves massives de mai et les fortes hausses de salaires – jusqu'à 30 % sur le Smic² – qui ont dû alors être consenties, mais aussi réformer l'Université dont les effectifs ont triplé en dix ans pour dépasser 500 000 étudiants, et apaiser l'inquiétude des agriculteurs confrontés à l'ouverture des frontières européennes et celle des petits commerçants-artisans que menacent les nouveaux supermarchés.

Pourtant, le chômage ne touche encore que 2,5 % de la population active soit 350 000 Français sur 49,7 millions. La croissance de ces années dites « glorieuses » est forte : malgré la violente secousse sociale qui a éprouvé le pays, elle dépasse 5 %. Vue d'aujourd'hui, un demi-siècle plus tard, un rêve !

« Le malaise des âmes »

Enfin, la décolonisation s'étant achevée six ans plus tôt par l'indépendance de l'Algérie, la France, alors quatrième puissance mondiale, a retrouvé sa place au centre du jeu : c'est à Paris qu'ont commencé les négociations qui vont mettre fin à la guerre du Vietnam ; c'est à Paris que se rend le président américain, Richard Nixon, à peine élu. Cela flatte l'orgueil national. Mais cela n'empêche pas le « malaise des âmes ».

Un célèbre éditorialiste du *Monde*, Pierre Viansson-Ponté, l'a diagnostiqué ainsi quelques mois plus tôt, à la veille de l'insurrection étudiante à Nanterre : « la France s'ennuie ». En dépit des larges concessions accordées après le soulèvement de mai, les jeunes se sentent « encasernés » dans des universités et des lycées trop exigus. Les femmes aspirent toujours à l'égalité et à une véritable « libération ». Tous les citoyens voudraient, après tant d'années d'efforts pour reconstruire le pays ravagé par la guerre, mieux profiter de la nouvelle société de consommation, avec sa liberté sexuelle et ses loisirs, et participer davantage aux décisions qui les concernent.

« Participer, participation ». Pour de Gaulle, c'est la clé de tout. Aux grandes tablées paysannes de la France d'hier chantée par Péguy, il a vu succéder la « société mécanique » qui isole les individus à leur poste de travail à la chaîne, comme dans leur vie personnelle : « chacun chez soi avec sa petite femme devant son petit téléviseur » ironise alors le leader étudiant Daniel Cohn-Bendit. Ce tableau d'une société future hante le Général depuis des décennies.

À Strasbourg, en 1947 – un an après sa démission de chef du gouvernement de large union nationale composé à la Libération –, il repart en croisade et lance son projet d'association capital-travail : « Faudra-t-il donc, s'exclame-t-il, que nous demeurions dans cet état de malaise ruineux et exaspérant où les hommes qui travaillent ensemble à une même tâche opposent organiquement leurs intérêts et leurs sentiments ? »

Ce thème, il le reprend à Lille le 29 juin de la même année, à Saint-Étienne le 4 janvier 1948, à Marseille le 17 avril, à Paris, au Vélodrome d'Hiver le 14 décembre, à Lille, de nouveau, le 12 février 1949... Enfin, le 25 juin 1950, lors de son discours de clôture des Assises nationales du RPF³ : « Nous avons choisi la route à suivre. C'est celle de l'Association ! [...] Une mystique d'une grande puissance, la seule qui puisse s'opposer à l'attraction du gouffre totalitaire⁴ ! Mais c'est l'Association réelle et contractuelle que nous voulons établir et non pas ces succédanées : primes à la productivité, actionnariat ouvrier, intéressement aux bénéficiaires par quoi certains, qui se croient habiles, essaient de la détourner. »

En souvenir de Sainte-Adresse et de L'Express

L'écho de ces discours n'est pas parvenu jusqu'à Sainte-Adresse, petite ville proche du Havre où j'ai grandi, mais j'entends beaucoup parler du Général par une camarade de classe, Florence. Ses parents, Joseph et Marie-Louise Cailliau, sont des neveux de Charles de Gaulle. Ils habitent une petite maison blanche où les propres parents du Général, Henri et Jeanne, sont

venus finir leur vie et où leur célèbre fils leur a souvent rendu visite. Mais nous sommes sous la IV^e République. Sa tentative de lancement d'un nouveau « rassemblement » politique ayant échoué en 1953, « l'homme du 18 Juin » est devenu « l'ermite de Colombey ». On ne lui prête plus aucun avenir. Sa famille est tenue à la discrétion. Personne, à l'exception de quelques fidèles, ne chante plus sa glorieuse et triste épopée. Nombre de Français, parmi lesquels mon propre père, l'ont jugé fatigant à force d'intransigeance et « bien trop orgueilleux ».

C'est en 1969, engagée à *L'Express* par Françoise Giroud comme enquêtrice, que je commence à me plonger dans les écrits et discours du Général pour remonter jusqu'à la source les thèmes développés par lui au fil des ans. Revenu au pouvoir depuis onze ans, de Gaulle, que le patron du journal, Jean-Jacques Servan-Schreiber qualifie alors de « vieillard obèse », est encore président de la République pour quelques semaines. Comme presque toute la presse et la classe politique, l'hebdomadaire de JJSS orchestre son départ attendu. L'un des sujets que je suis chargée d'étudier – actualité du prochain référendum de printemps oblige – est celui de la participation.

Dans un bref et dense ouvrage intitulé simplement *De Gaulle*⁵, François Mauriac, le très chrétien Nobel de littérature, considéré par de Gaulle comme « le plus grand écrivain français vivant », se dit particulièrement ému par son appel du 11 février 1950, « l'un des rares, dit-il, où l'homme politique parle en chrétien, où Dante apparaît derrière Machiavel » : « Venez à nous ! Vous qu'anime la flamme chrétienne, celle qui répand la lumière de l'amour et de la fraternité sur la vallée des

peines humaines, celle où s'alluma, de siècle en siècle, l'inspiration spirituelle de la nation... »

Au fil des ans, les mots évoluent, le discours se « laïcise », mais l'objectif reste le même.

Dans son fameux discours du 30 mai 1968, de Gaulle y revient :

J'ai proposé au pays un référendum qui donnait aux citoyens l'occasion de prescrire une réforme profonde de notre économie et de notre Université et, en même temps, de dire s'ils me gardaient leur confiance, ou non, par la seule voie acceptable, celle de la démocratie...

Le 9 septembre 1968, lors de sa première conférence de presse après les élections législatives et la nomination d'un nouveau gouvernement, il y insiste :

Nous avons à réformer car il est clair que, dans l'engrenage de la société mécanique moderne, l'homme éprouve le besoin de se manifester comme tel, autrement dit, de participer, non point seulement par son suffrage à la marche de la République, mais par l'intéressement. C'est vrai dans l'Université [...]. C'est vrai aussi dans l'économie [...]. Organiser la participation là où elle ne l'est pas encore, la développer là où elle existe, voilà à quoi nous avons à nous appliquer.

« L'an de grâce 1969 »

Le 31 décembre de la même année, revenant sur « ce mal du siècle qui est celui des âmes », de Gaulle le répète : « nous pouvons, pour notre part, contribuer à y remédier en organisant la participation de tous... ». Ce sera, annonce-t-il, l'objet de « la grande réforme

de la condition des hommes [...] qui doit marquer l'an de grâce 1969 et nous rendre à la fois plus forts et plus fraternels ».

Il ne s'agit donc pas d'une lubie de vieil homme, mais bien d'une décision procédant à la fois d'une « certaine idée de la France », de la prise de conscience des nouvelles aspirations des Français, et d'une longue, très longue réflexion.

Que ce grand dessein fasse l'objet d'un référendum ne devrait pas surprendre : depuis que, le 28 septembre 1958, de Gaulle a demandé aux Français s'ils approuvaient la nouvelle Constitution donnant naissance à la V^e République (réponse : « oui » par 80 % des suffrages), il a usé par trois fois de ce moyen de vérifier sa légitimité⁶.

En dépit de l'avalanche de critiques sur le thème « plébiscite, dictature » que cela lui vaut à chaque fois, il tient au référendum, se reprochant même de n'avoir pas consulté le peuple de cette manière, en direct, depuis bientôt six ans. Parce qu'il s'agit pour lui d'une réforme majeure, sans laquelle il n'aurait pas le sentiment d'avoir achevé sa tâche. Mais aussi parce que, depuis ce printemps 1968 où il s'est senti désemparé, défaillant, quasi marginalisé, en outre, par son solide Premier ministre d'alors, Georges Pompidou, une question le taraude. Il a besoin d'en avoir le cœur net. Il lui faut une fois de plus demander à celle qu'il nomme sa « Princesse des contes », la France : « M'aimes-tu ? Veux-tu encore de moi ? Es-tu prête à me suivre ? »

Mais la question de la participation recouvre de trop nombreux aspects. Un premier pas a déjà été accompli, en août 1967, avec la publication d'une ordonnance sur la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises. Un second devrait l'être avec la réforme

de l'Université mise en route par le nouveau ministre de l'Éducation nationale, un radical-socialiste réputé pour son art du compromis, Edgar Faure, qui a pour devise « Avoir toujours raison, c'est un grand tort ».

Reste la régionalisation : elle répond à une aspiration des élus de terrain et de tous les entrepreneurs de province, lassés de devoir attendre avant chaque décision les autorisations de Paris. Reste aussi la réforme du Sénat, une assemblée à laquelle on pourrait donner un coup de jeune en la mariant avec le Conseil économique et social, qui représente les « forces vives » de la Nation. Mais voilà : le vieux Sénat, fief de la résistance radical-socialiste et centriste à de Gaulle, ne veut pas mourir. Et les Français, qui se moquaient bien hier des sénateurs, leur manifestent aujourd'hui un regain d'intérêt et même, d'attachement. Quant au Conseil économique et social, ses membres ne sont pas élus selon les règles d'une institution dotée de pouvoirs législatifs, mais désignés ou cooptés. Le Conseil d'État s'oppose donc à cette seconde réforme. Pourquoi ne pas modifier le projet pour lui agréer et soumettre alors ce texte au Parlement ?

« Ce serait une belle sortie »

De Gaulle passe outre. Il est fatigué de devoir « cent fois sur le métier... ». Le projet, dont il a confié la rédaction à un fidèle, Jean-Marcel Jeanneney, promu du poste de ministre des Affaires sociales à celui, créé tout exprès en juin 1968, de ministre d'État chargé de la Réforme, comporte d'abord pas moins de soixante-douze articles ! Il faut le simplifier. À force de travail, une équipe de juristes le ramène à soixante-huit

articles. C'est encore bien trop long et complexe. Alors, et puisqu'il y a bien deux sujets, pourquoi ne pas poser deux questions ? C'est ce que suggère l'ambitieux Valéry Giscard d'Estaing – lequel, depuis qu'il a été remercié de son poste de ministre des Finances, n'a cessé de jouer les « cactus » de la majorité. Mais les Français risqueraient de répondre « oui » à l'une et « non » à l'autre...

À quoi bon, d'ailleurs, remettre toujours au lendemain ? De Gaulle est las de ces tergiversations. Le temps presse : le printemps arrive et, avec lui, le premier anniversaire de mai 1968 que ne manqueront pas de célébrer ses adversaires, armant contre lui, de nouveau, la jeunesse. Lui-même, s'il songe à la mort brutale de ses deux frères aînés, chaque fois par rupture d'anévrisme, n'a peut-être plus beaucoup d'années devant lui. Il s'impatiente : après tout, les Français sont un vieux peuple politique, capable de comprendre un texte visant à modifier ses institutions pour les rendre plus proches... Et puis, la question est finalement simple. C'est toujours la même : « Me faites-vous confiance pour continuer ensemble ? ».

Prenant pratiquement par surprise ses propres ministres et conseillers, qui l'incitent anxieusement à différer son projet, il lance la campagne pour le référendum le 10 février 1969, en Bretagne.

Et là, soudain, une sorte de vertige s'empare de lui : le Général parle de reculer la date prévue, voire d'annuler ce référendum mal fichu : « Seigneur, éloignez de moi... ». Mais trop tard. Sa voix intérieure se joint à celle de ses fidèles pour le lui rappeler : « De Gaulle ne recule pas ! ».

Alors, il mobilise ses troupes, distribue les promesses et l'argent pour amadouer l'opinion, fait surgir des

visions de chaos pour l'effrayer, envoie son ministre-poète, Malraux, envoûter les foules sous les chapiteaux et se convainc qu'à la dernière minute les Français, à nouveau, vont lui dire « oui ». Mais aussitôt, il doute. Comme un an auparavant, il se prépare au grand deuil. Il tente de s'habituer à l'idée d'être remercié par la France... et de voir aussitôt son ancien bras droit, Georges Pompidou, monter sur son trône. « Au fond, lâche-t-il, ce serait une belle sortie. »

Mais non. De tout son être, il espère encore continuer à réformer et guider la France. Convaincu que s'instaurera après lui ce qu'il appelle le « règne de la médiocrité » – celui de l'argent roi –, il refuse de voir son second, devenu son rival, lui succéder. Il va se battre puis, blessé jusqu'à l'âme, il partira. Lui qui avait abattu tous ses adversaires ne pouvait être victime que de lui-même et de sa manière de forcer le destin.

Adieu, la France !

Le 27 avril, par 52,41 % de « non », sonne la fin d'une tragédie en quatre actes qui a commencé en mai 1968.

En voici le récit.